

M. Murta: Une question supplémentaire. Il y a quelque temps que l'on discute du projet de construction du barrage d'irrigation de Pembillier qui permettrait également de maîtriser les crues le long de la frontière canado-américaine. Le gouvernement fédéral envisage-t-il de prendre des mesures pour relancer les discussions sur ce point très important?

L'hon. M. MacEachen: Autant que je sache, monsieur l'Orateur, cette question est suivie de près et il est probable que des discussions se tiendront.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES GRAINS

LE COLZA—LES OBJECTIONS DES PAYS ACHETEURS AU SUJET DE LA FERMETURE DU MARCHÉ À TERME ET DE L'INTERVENTION DE LA COMMISSION DU BLÉ

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Elle concerne le colza, sujet dont on a déjà parlé ces derniers jours. Le ministre sait-il qu'aux Pays-Bas, au Japon et en Allemagne, où se trouvent de gros acheteurs de colza, de fortes objections ont été soulevées à l'encontre de la fermeture des marchés à terme? En fait, il semble que cette mesure porterait gravement atteinte à l'expansion de la culture de colza au Canada.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je sais que la question du marché du colza fait l'objet de nombreuses conversations. En ce qui concerne le marché à terme, cette émotion est sans doute due au fait que l'on a signalé par erreur, dès le début, que l'on se préparait à modifier sérieusement la commercialisation du colza et de plusieurs autres sortes de grains. Je suppose que l'on infirmera cette rumeur et que le marché à terme ne sera en rien touché. Ainsi toutes les craintes doivent être apaisées.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ai ici plusieurs télégrammes que j'ai reçus aujourd'hui exprimant tous de l'inquiétude quant à nos débouchés de colza, dans le sens que j'indiquais. Étant donné les incertitudes que soulève l'attitude du gouvernement, qui vient de présenter un bill comportant un amendement permettant à la Commission du blé de régir le commerce de trois types de grains, le ministre envisagerait-il d'en retarder l'adoption jusqu'à ce que le gouvernement et la Chambre, par l'entremise du comité, aient eu la possibilité d'entendre les instances relatives au danger que présente ce bill à l'égard de ces acheteurs?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que le bill contienne un danger quelconque. Les inquiétudes ont été provoquées par un rapport erroné. Je pense qu'elles ont été calmées par l'assurance que j'ai donnée qu'aucune modification ne serait effectuée sans des con-

[L'hon. M. MacEachen.]

sultations approfondies. En fait, j'ai le plaisir de confirmer que, de notre côté, nous n'avons nullement l'intention d'effectuer la moindre modification sans le plein accord des producteurs et sans avoir eu des consultations avec les représentants de cette branche d'activités.

Le très hon. M. Diefenbaker: Étant donné que le ministre dit ne pas avoir l'intention d'effectuer des modifications sans consultation, pourquoi alors nous présente-t-on un bill qui permettrait à la Commission de faire ce qu'il dit qu'elle ne fera pas?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, cette question sera certainement discutée lorsque la Chambre sera saisie de ce bill. Il existe plusieurs raisons de procéder ainsi et je serai alors heureux de les expliquer. Au long des années, les organisations de producteurs nous ont présenté des instances répétées. Le comité de commercialisation des graines oléagineuses recommandait la tenue d'un plébiscite afin de régler cette question. Des études complémentaires sont en cours sur l'ensemble de ce problème qui est particulièrement compliqué. A mon avis, le système actuel fonctionne parfaitement et beaucoup mieux que les producteurs ne peuvent s'en rendre compte.

Le très hon. M. Diefenbaker: Alors, pourquoi le compromettre?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LA CONSOMMATION

L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ESSENCE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): J'ai une question pour le ministre de la Consommation et des Corporations. Son ministère enquête-t-il actuellement sur les récentes augmentations du prix de l'essence en Colombie-Britannique? Ces augmentations sont-elles justifiées et s'appliquent-elles en général à toutes les régions du Canada situées à l'ouest de l'Outaouais?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, il s'est produit de nombreuses augmentations des prix de l'essence et du mazout, augmentations dont la plupart, sinon toutes, ont fait l'objet d'une enquête par la Commission des prix et des revenus. Il en va de même pour les augmentations évoquées par le député.

M. Harding: La majoration dans l'Ouest est-elle attribuable à la hausse du prix du pétrole à l'est de la rivière Outaouais? Le prix du pétrole importé du Venezuela a fait un bond assez considérable. Ce pourrait être une des raisons de la hausse des prix de l'essence. Les mêmes considérations s'appliquent-elles dans l'Ouest du Canada?

L'hon. M. Basford: Une enquête vise à déterminer la raison de quelque chose. C'est pourquoi nous faisons faire cette enquête.